



Structure Fédérative de Recherche

RAPPORT ANNUEL 2019

&

PROJET 2020



1. Avant-propos rappels et organisation du document

Ce document rapporte brièvement les activités de la SFR durant l'année 2019.

La construction de la convention collective a débuté à l'automne 2018 et s'est achevée en juin 2019. Le document final a été signé par toutes les parties entre juin et octobre 2019. **La SFR a officiellement été créée le 17 octobre 2019.** Parmi les annexes de cette convention, figure le projet scientifique (annexe 1) qui a été construit pendant le premier semestre de l'année 2018 et qui a été déposé à l'HCERES en septembre 2018 (finalement non évalué car création *ex-nihilo* de la structure). Les annexes 2 (responsables laboratoires et leurs représentants) et 4 (liste des personnels) de cette convention ont été remises à jour et sont annexées au présent document.

Pour mémoire, La SFR est administrée par :

- une équipe de direction
- un Bureau, composé de l'équipe de direction et des responsables d'axes (cf Annexe 1) ;
- un Bureau élargi, composé du bureau ainsi que des directeurs de laboratoires ou de leurs représentants (cf Annexe 2) ;
- un Conseil Scientifique ;
- le Conseil des Tutelles (cf Annexe 3);
- l'Assemblée Générale.

L'équipe de direction et les responsables d'axes ont été nommés par le conseil des tutelles du 14 novembre après un appel à candidatures. Le noyau dur du bureau est composé des six membres de l'équipe projet, qui ont œuvré depuis l'automne 2017 à la construction du projet scientifique et de la convention collective, auquel s'ajoute trois nouvelles personnes.

L'équipe de direction (3 membres) est composée comme suit :

Sébastien Lefebvre (LOG, Directeur), Thierry Grard (BioEcoAgro, Dir adj), Catherine Roche (TVES, Dir adj).

Les responsables d'axes (6 membres) sont :

Paul Marchal (LRH, co-resp Axe 1), Mélanie Gay (PPA, co-resp Axe 1), Frida Lasram (LOG, co-resp Axe 2), Eric Masson (TVES, co-resp Axe 2), Serge Reboul (LISIC, co-resp Axe 3), Cédric Jamet (LOG, co-resp Axe 3).

Bien que la structure ait été officiellement créée en fin d'année 2019, les activités scientifiques de la SFR ont tout de même débuté au cours de l'année grâce à un budget alloué par l'ULCO de 11 k€. L'utilisation de ce budget est présentée ci-après, et a bénéficié essentiellement à un appel à projet interne.

Par ailleurs, le projet de la SFR a été présenté au colloque « Avenir Littoral » le 13 mars 2019 et aux membres de TVES lors de l'assemblée générale de ce laboratoire le 6 juin 2019. La SFR a également participé à l'élaboration du projet de CPER Ideal à l'automne 2019.

Enfin, ce document présente les activités débutées ou en projet pour l'année 2020. Ce projet s'appuie sur des moyens financiers (25 k€ : 15k€ ULCO, 5k€ Ifremer, 5k€ U-Lille) et humains (CDD tech ULCO) attribués par les tutelles.

2. Bilan des activités

2-1. Appel à projet (interne) 2019

Calendrier :

Un premier appel à projets a été diffusé mi-mars 2019 sur un montant initial de 10 000€. La date limite de réception des dossiers a été fixée fin avril et la décision a été communiquée aux lauréats début mai.

Un second appel à projet sur reliquat a été lancé le 27 septembre 2019. Les dossiers ont été réceptionnés jusqu'au 14 octobre et la communication aux lauréats a eu lieu de 21 octobre 2019.

Rappel des conditions de l'AAP :

L'objectif a été de consolider les interactions entre au moins deux laboratoires constitutifs de la SFR sur des thématiques inscrites dans le projet de la SFR ou pouvant émerger. Ont été éligibles au financement: l'organisation de réunions, d'ateliers, invitations de personnalités extérieures, frais de publications, de colloques, soutien à des actions émergentes ou à des actions en cours dans le cadre de projets (Marco, Péropale...), "seed money" pour le dépôt de projet etc... (liste non exhaustive). Si la grande majorité des interactions potentielles a été définie dans le projet, la liste n'est certainement pas exhaustive et les nouvelles propositions qui rentrent dans cette philosophie sont les bienvenues. La ligne budgétaire est une ligne de fonctionnement (pas d'équipement ou de salaire, mais vacations possibles). Les sommes allouées devaient être dépensées impérativement au cours de l'exercice 2019 (engagement avant fin novembre et facture avant mi-décembre).

La soumission a consisté en l'envoi d'un résumé du projet proposé problématique et l'objectif scientifique, méthodologie, les différents laboratoires impliqués, les coordonnées des chercheurs-es directement concernés-es ainsi que le montant demandé HT et TTC (le tout en une page). Les demandes ont été discutées et classées par le bureau de la SFR.

Lors de la deuxième vague ces principes ont été rappelés et la liste des actions soutenues en première vague a été diffusée.

Résultats :

Pour le premier appel à projet, sur 5 demandes reçues, toutes étaient éligibles pour un montant total de 7300€ HT environ (action 1 à 5). Il a été constaté une bonne diversité des demandes et des soutiens accordés.

Une demande a été instruite lors du second appel à projet qui a été éligible pour un montant de 1500€ environ (action 6). Les membres du bureau (réunion 2 octobre) ont proposé d'octroyer un complément aux actions encore en cours de la première vague (Action 2 +700 € HT et Action 3 +1100 € HT). Les six actions soutenues sont décrites ci-après.

Actions soutenues suite aux appels à projets 2019 :

Action 2019-1. Frais de publication dans le journal PLOS One s'inscrivant dans l'axe 1 thème 1.2 pour un montant de 1595 dollar (1470 €). Interaction Ifremer LRH Ifremer (J. Di Pane, L. Joly, C. Giraldo, P. Marchal, C. Loots) et LOG (E. Tavernier, S. Monchy).

Di Pane J., Joly L., Koubbi P., Giraldo C., Monchy S., Tavernier E., Marchal P., Loots C., 2019. Ontogenetic shift in the energy allocation strategy and physiological condition of larval plaice (*Pleuronectes platessa*). Plos One <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0222261>

Action 2019-2. Atelier thématique international sur la biodiversité fonctionnelle et les réseaux trophiques organisé par IFREMER LRH et LOG qui s'est déroulé les 19 et 20 nov 2019 s'inscrivant dans l'axe 1 thème 1.2 pour un montant de

1500€ (invitation personnalités internationales) complété par un montant de 700 € lors de la deuxième vague. Coût total 2200€.

Action 2019-3. Soutien à une action transversale « microplastiques » du CPER Marco entre le LOG et l'ANSES PPA-LSA par l'achat de consommables en biologie modéculaire (1700 €) s'inscrivant dans l'axe 2 thème 2.3., montant complété à hauteur de 2800€ lors de la deuxième vague.

Action 2019-4. Frais de mission pour la participation à un colloque international sous forme de présentation orale. Interaction LISIC (G. Stienne, S. Reboul) et LOG (S. Gontharet) s'inscrivant dans l'Axe 3 pour un montant de 1150 €.

Semmling M., Stienne G., Gontharet S., Gerland S., Wickert J., 2019. Estimation of soil moisture and sea ice concentration – a GNSS reflectometry concept. International conference in Global Navigation Satellite System-Reflectometry (GNSS-R), Benevento, Italy, 20-22 may 2019.

Action 2019-5. Atelier thématique « observations du milieu littoral par télédétection et traitement des données spatiales » co-organisé par le LISIC, TVES et le LOG s'inscrivant dans l'Axe 3 pour un montant de 340 €. Réalisé le 4 décembre.

Action 2019-6. Réalisation d'un site web en soutien au réseau SNO COAST-HF (Porté par LOG, IR Ilico <https://www.ir-ilico.fr/Les-reseaux-elementaires/Fiches-d-identite-des-reseaux-elementaires/COAST-HF>) dont LOG et LER Ifremer sont membres. Pour mémoire : Interaction pérenne entre LOG et LER sur observation haute fréquence de la bouée Marel Carnot. Site web créé (<http://coast-hf.fr>). 1500 € accordé sur 2^{ième} vague.

2-2. Exécution du budget

Pour l'année 2019, le poste recette a consisté en une contribution de la tutelle ULCO de 11 k€ qui a été presque totalement consommée (reliquat de 260 €). Les dépenses se sont réparties en trois postes dont le principal était l'appel à projet interne. Six actions ont été soutenues pour des montants variant de 300 à 2800 €HT environ (cf 2.1). Les deux autres postes de dépenses ont été dévolus au fonctionnement général ainsi qu'à des reliquats de dépenses de l'ancien GIS.

Campus de la Mer : Budget HT 2019

Recettes	ULCO			11 000,00 €
Dépenses	Total			10 739,00 €
	Fonctionnement général	407,91 €	4 %	
				Missions direction 2018 372,39 €
				Mission LISIC colloque Littoral 35,52 €
	Appels à projets	9 455,34 €	86 %	
				Action 1 1 456,56 €
				Action 2 2 226,79 €
				Action 3 2 818,31 €
				Action 4 1 120,00 €
				Action 5 333,68 €
				Action 6 1 500,00 €
	Reliquats dépenses GIS	875,75 €	8 %	
				Site internet 771,85 €
				Téléphone 103,90 €

3. Projets pour 2020

Le bureau s'est réuni le 7 janvier 2020 pour définir les actions à mener pour cette première année. Sur la base des moyens identifiés, trois items principaux ont été définis : l'animation scientifique, la mise en place des organes internes de la structure et la communication.

3.1. Moyens

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 25 k€ pour cette année avec une contribution de 15 k€ de l'ULCO, 5 k€ de l'Ifremer et 5 k€ de U-Lille.

A ceci s'ajoute l'attribution par l'ULCO d'un poste de CDD de technicien pour un an. Le concours a été organisé au mois de janvier. La fiche poste a été publiée en novembre 2019. Sur 30 candidatures reçues, 15 personnes ont été convoquées à la phase écrite puis 3 personnes ont été convoquées à un entretien. Le jury était composé de 7 personnes (Equipe de direction, Jean-Marc Llorens Dirval ULCO, Cédric Jamet membre du bureau et Michelle Marquant et Ludivine Bonnamy toutes deux gestionnaires au LOG). Anaïs Zamara a été sélectionnée et a pris son poste le 3 février 2020. Elle est hébergée dans les locaux de LOG (MREN Wimereux) pour faciliter son intégration et l'interaction avec la direction.

Il a été décidé de consacrer 80% du budget (soit 20k€) à l'AAP interne 2020. 3k€ seront dévolus à l'animation des axes en fonction des résultats de l'AAP et 2k€ sont réservés à l'administration générale de la SFR.

3.2. Feuille de route

-Animation scientifique

La SFR consacre 80 % de son budget récurrent (soit 20 k€) à cet appel à projets, dans la limite de 5 k€ par projet (sauf exception). L'appel à projet 2020 (texte ci-après) a été transmis le 3 février à tous les membres de la SFR. Les réponses sont à envoyer avant le 9 mars. La communication aux lauréats est prévue mi-mars 2020. Cet appel à projets est lancé sur les mêmes bases que celui de 2019, avec pour objectif principal de consolider les interactions existantes entre au moins deux laboratoires de la SFR et en promouvoir de nouvelles.

En fonction du résultat de l'AAP 2020, une animation scientifique complémentaire sera assurée par les co-responsables d'axes sous la forme de réunions ou d'ateliers. Un budget prévisionnel de 3k€ est alloué à cette animation complémentaire.

Deux autres actions seront initiées cette année : la mise en place de plateformes d'expertises communes et l'activation d'une journée étudiante.

- Mise en place de la gouvernance

* Équipe de direction et co-responsables d'axes ont été nommés le 14 novembre 2018 par le conseil des tutelles (cf avant propos). Les neuf membres forment le bureau de la SFR.

* La liste des représentant(e)s des laboratoires et leurs directeurs(rices) a été mise à jour (annexe 2). Associés aux membres du bureau, ils forment le bureau élargi.

* Conseil scientifique interne. Des échanges sont en cours avec les membres du bureau pour une proposition de composition du Conseil Scientifique interne (CSI). L'équipe de direction souhaite mettre en place le CSI pour fin mars afin que ses membres évaluent le projet scientifique de la SFR en mai-juin prochain.

* Conseil scientifique externe. Le Conseil Scientifique externe (CSE) est composé de membres (4 à 6) externes à la SFR, proposés par le Conseil Scientifique interne et validés par le Bureau. Une évaluation par le Conseil Scientifique externe pourrait être envisagée en 2021 après une première année de fonctionnement puis en 2023 (tous les deux ans) pour préparer la prochaine évaluation HCERES.

* Assemblée Générale. Une Assemblée Générale des personnels de la SFR sera organisée début juillet 2020 à l'initiative de la Direction.

- Communication

Depuis la prise de poste de A. Zamiara, un travail spécifique sur la création du site internet de la SFR a été mis en place. Le projet de site sera soumis aux membres du bureau avant fin mars. Une publication du site est envisagée pour début mai.

L'objectif du site web sera également de mettre en valeur les productions scientifiques communes entre laboratoires et les résultats produits suite aux AAP internes. Le recensement de ces travaux a débuté (travail initié par M. Maladrans et S. Lefebvre début 2018) et sera poursuivi.

D'autres actions de communication auprès d'acteurs scientifiques en région et en dehors sont prévues.

3.3 Texte de l'AAP 2020

Objectif :

La SFR a pour ambition de mettre en synergie et de structurer les compétences scientifiques des unités partenaires impliquées dans les problématiques marines et à leur interfaçage avec le littoral. La SFR vise à renforcer les interactions existantes et à en promouvoir de nouvelles, et autant que possible dans un esprit interdisciplinaire. Pour réaliser cette ambition, la SFR consacre 80% de son budget récurrent (soit 20k€) à cet AAP 2020. L'objectif de cet AAP est de :

- Soutenir les actions d'animation scientifique (organisation de réunions, d'ateliers, invitations de personnalités extérieures, site web...),
- Soutenir les projets émergents et les actions de projet en cours nécessitant un cofinancement,
- Soutenir la valorisation des travaux communs (publications, conférences...),
- Inciter aux partenariats régionaux, nationaux et internationaux (organisation de rencontres entre partenaires) en vue du dépôt d'un projet,
- Soutenir la mise en place de plateformes d'expertises (méthodologie commune, ensemble d'équipement).

Une synthèse des 6 actions soutenues dans le cadre de l'AAP 2019 est jointe à cet appel afin d'illustrer la diversité des actions soutenues et des financements obtenus. Dans le cadre de l'AAP 2020, la limite du soutien financier sera aux alentours de 5 k€. Une demande supérieure pourrait être éligible si pertinente et si l'enveloppe n'est pas entièrement consommée.

Bénéficiaires :

Collectif de chercheurs de la SFR émanant d'au moins deux unités membres. Adjoindre une unité extérieure est possible sous réserve d'un cofinancement.

Dépenses éligibles :

- Frais d'organisation de séminaires, de conférences, de réunions à caractère scientifique et/ou technique,
- Frais de communications (site web...),
- Frais de missions et de déplacements y compris intervenants extérieurs à la SFR,
- Vacations et indemnités de stages,
- Consommables, prestations externes,
- Crédits de fonctionnements divers...

La SFR bénéficie de crédits de fonctionnements uniquement (pas d'équipements, pas de salaires).

Soumission :

La soumission consiste en l'envoi d'un résumé du projet proposé, listant problématique et objectifs scientifiques, méthodologie, les différents laboratoires impliqués, les coordonnées des chercheurs-es directement concernés-es ainsi que le montant demandé HT et TTC, le(s) produit(s) attendu(s) (le tout en une à deux pages max). Prière de mentionner si l'action entre les unités est émergente, dans la continuité de collaborations passées ou en soutien d'un projet en cours. Dans ce dernier cas, préciser les cofinancements acquis. Les demandes seront discutées et classées par les membres du Bureau de la SFR.

Les demandes sont à adresser au plus tard le 9 mars 2020 12h00 à anais.zamiara@univ-littoral.fr avec une copie à sebastien.lefebvre@univ-lille.fr

Critères de sélection :

Pertinence du projet et du partenariat, retombées pour la SFR

Calendrier :

Diffusion AAP : début février 2020

Date limite de réponses : 9 mars 2020 12h

Décision et communication aux lauréats : mi mars 2020